

cinquième rang, mais ses réserves sont en général plus facilement mobilisables pour d'éventuels marchés que celles d'autres pays, exception faite des États-Unis. On peut mentionner particulièrement les énormes ressources des grands réseaux fluviaux d'Afrique et d'Asie.

Le tableau 1 est un état sommaire des ressources hydrauliques du Canada et de leur aménagement au début de 1961.

### 1.—Énergie utilisable et captée, par province, 1<sup>er</sup> janvier 1961

Province ou territoire	Énergie utilisable pendant 24 heures à 80 p. 100 du rendement		Turbines installées <sup>1</sup>
	Au débit minimum normal	Au débit normal de 6 mois	
	HP.	HP.	HP.
Terre-Neuve.....	1,608,000	3,264,000	384,025
Île-du-Prince-Édouard.....	500	3,000	1,660
Nouvelle-Écosse.....	30,500	177,000	184,538
Nouveau-Brunswick.....	123,000	334,000	254,258
Québec.....	10,896,000	20,445,000	12,440,145
Ontario.....	5,496,000	7,701,000	7,814,562
Manitoba.....	3,492,000	5,798,000	988,900
Saskatchewan.....	550,000	1,120,000	132,135
Alberta.....	911,000	2,453,000	414,455
Colombie-Britannique.....	18,200,000 <sup>2</sup>	19,400,000 <sup>2</sup>	3,700,326
Yukon.....	4,678,000 <sup>2</sup>	4,700,000 <sup>2</sup>	38,190
Territoires du Nord-Ouest.....	374,000	808,000	22,250
<b>Canada</b> .....	<b>46,359,000<sup>2</sup></b>	<b>66,203,000<sup>2</sup></b>	<b>26,375,444</b>

<sup>1</sup> Comprend les roues et turbines hydrauliques installées. <sup>2</sup> Ce chiffre tient compte de l'énergie qu'assurerait la régularisation du débit d'après les possibilités connues d'emmagasinement.

Les chiffres des première et deuxième colonnes du tableau 1 indiquent l'énergie de 24 heures; ils sont fondés sur les rapides, les chutes et les emplacements de forces hydrauliques dont la chute ou la hauteur de retenue possible a été mesurée ou pour le moins soigneusement estimée. Toutefois, le tableau de l'énergie utilisable au Canada n'est pas encore complet, parce que maints rapides et chutes d'une puissance indéterminée existent sur des rivières et cours d'eau de tout le pays particulièrement dans les régions septentrionales les moins explorées. Il n'est pas tenu compte non plus, à moins que des études définies n'aient été faites et que les résultats en soient connus, des concentrations d'énergie réalisables sur les rivières et cours d'eau à pente graduelle, où des chutes économiques pourraient être aménagées au moyen de barrages. Par ailleurs, les estimations d'énergie utilisable pour les différentes provinces ne comprennent pas l'énergie potentielle des dérivations les plus importantes de cours d'eau au sujet desquelles des études ont été faites, mais qui n'ont pas été captées. Aussi, les chiffres de l'énergie utilisable donnés au tableau 1 (pour les deux débits) n'indiquent que les ressources hydrauliques minimums du Canada.

La troisième colonne du tableau 1 donne la puissance totale des roues hydrauliques installées. Ces chiffres ne doivent pas être mis en comparaison directe avec ceux des première et deuxième colonnes pour établir le pourcentage de l'énergie hydraulique captée. Bien que l'installation maximum économique de turbines à n'importe quel endroit ne puisse être déterminée que par l'étude approfondie de toutes les conditions et circonstances pertinentes à son aménagement particulier, il est de pratique courante d'installer des turbines dont la puissance globale est supérieure à l'énergie équivalente au débit de six mois à cet endroit.

L'accroissement constant de la puissance des turbines hydrauliques figure au tableau 2. L'augmentation moyenne de 56,000 HP. par an, de 1900 à 1905, a monté en flèche au